

CONTRAT DE PLUS DE 25 000\$

Tel que requis à l'article 961.4 2^e alinéa du Code municipal, je dépose la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$ au 31 décembre 2024.

Le Roy du Pavage et Fils inc	Réparation différents chemins	46 667 \$	
	9 475 \$		
	22 391 \$		
	14 801 \$		
			46 667 \$
Sablère 329 inc	Réparation différents chemins	51 956 \$	
	12 factures entre 2 255 \$ & 7 180 \$		
			51 956 \$